RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'AUTOSURVEILLANCE DE LA STATION DE LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT (90) VISITE DU 15 OCTOBRE 2013

Intervenant : SCIENCES ENVIRONNEMENT

N° DE COMMANDE : 13-153

N°INSEE : 90058

N°INTERLOCUTEUR :

N°D'OUVRAGE : 060990058001

SCIENCES ENVIRONNEMENT
6B, Boulevard Diderot
25 000 BESANCON
Tèl : 03 81 53 02 60 Fax : 03 81 80 01 08
E.mail : besancon@sciences-environnement.fr

SOMMAIRE

Renseignements généraux 3
Descriptif des points d'autosurveillance 4
Modification depuis la dernière visite 4
Constats sur le fonctionnement et l'entretien des dispositifs d'autosurveillance 5
Comparatif analytique 6
Conclusions 9
Annexes 10
1. Schéma des installations (avec implantation des points de mesure) 11
2. Point de mesure 1 : entrée station 12
3. Point de mesure 2 : sortie station 13
4. Observations sur l'application du système qualité 14
5. Méthode d'analyses utilisées par l'etablissement ou la collectivité 15
6. Courbes ou loi H/Q 16
7. Originaux des enregistrements de mesure de débits 17
8. Résultats des analyses 18
9. Proces verbal d'intervention 20
10. Fiche de saisie gps 21
11. Glossaire 22
12. Photos 23
13. Plan de situation 24

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Préleveur en entrée de station 23
Figure 2 : Canal de mesure en sortie de station Figure 3 : Préleveur en sortie de station 23
Figure 4 : Situation de Giromagny 24
Figure 5 : Situation de la station d'épuration 24

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renseignements sur la visite

Station d'épuration de : Lachapelle Sous Rougemont

Visite du : 15 octobre 2013

Par : SCIENCES ENVIRONNEMENT

Météo du jour : Temps humide

En la personne de : Claire PEIGNEY

Renseignements sur le site

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien

Type : Boues activées

Capacité : 3 000 EH

Mise en service de la station : 2007

Exploitant : Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien

Personnes rencontrées :

M. GALLINET (Agent Assainissement) 06 46 21 42 64

Adresse de la station :

Station d'épuration
Rue du Cornets
90 360 LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT

Adresse de l'exploitant :

Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien
14 Rue de l'école Maternelle
90 170 ETUEFFONT

Observations :

- Nombre de points de mesures à contrôler commandés : 1
- Nombre de points de mesures effectivement contrôlés : 1

Période d'arrêt de la station depuis le début de l'année 2013 :

Aucune

DESCRIPTIF DES POINTS D'AUTOSURVEILLANCE

Dénomination des points d'autosurveillance		Descriptif des matériels en place		
		Organe de mesure	Débitmètre	Préleveur d'échantillons
ENTREE	Principe	Conduite fermée	Electromagnétique	Aspiration
	Marque		Siemens	Bülher Montec
	Type		Sitrans FM MAG 3100	BN 8000
	Date		2006	2006
SORTIE	Principe	Venturi	Ultrason	Aspiration
	Marque	Endress Hauser	Milltronics	Bülher Montec
	Type	HQI 425	Hydroranger plus	BN 8000
	Date	2006	2006	2006

MODIFICATION DEPUIS LA DERNIERE VISITE

Dénomination des points d'autosurveillance	Descriptifs des matériels en place et de leurs caractéristiques de fonctionnement		
	Organe de mesure	Débitmètre	Préleveur d'échantillons
ENTREE	Aucune	Aucune	Aucune
SORTIE	Aucune	Aucune	Aucune

CONSTATS SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DES DISPOSITIFS D'AUTOSURVEILLANCE

Station de LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT le 15 octobre 2013			Point 1 Entrée		Point 2 Sortie		Point 3 By-pass	
Mesure de débit en écoulement à surface libre		**Coef.**	**oui**	**non**	**oui**	**non**	**oui**	**non**
1	Les **dimensions** de l'**organe de mesure**, y compris les **canaux d'approche et de fuite,** sont-elles **conformes** aux prescriptions des **normes et (ou)** des **constructeurs ?**	**5**			X			
2	La **planéité et l'horizontalité** de l'**organe de mesure**, y compris celles des **canaux d'approche et de fuite,** sont-elles **conformes** aux prescriptions des **normes et (ou)** des **constructeurs ?**	**5**			X			
3	La **propreté** et **l'état** de l'**organe de mesure**, y compris ceux des **canaux d'approche et de fuite,** sont-ils **satisfaisants ?**	**1**			X			
4	Le **fonctionnement hydraulique** de l'**organe de mesure**, en **amont** et en **aval,** est-il **satisfaisant ?**	**5**			X			
5	Le **capteur** de mesure est-il **adapté** au type d'**effluent** et à l'environnement rencontrés (mousses, température, etc..) **?**	**2**			X			
6	L'**implantation** du **capteur respecte** t-elle les prescriptions des **normes et (ou)** des **constructeurs ?**	**1**			X			
7	**Existe t-il** un **système de contrôle** adapté de la **hauteur d'eau et (ou) du débit ?**	**1**			X			
8	La **loi hydraulique Q=f(h)** utilisée, est-elle **cohérente** avec les **caractéristiques** de l'**organe de mesure ?**	**5**			X			
9	L'**écart** sur au moins **2 heures** , entre les **résultats** de mesures obtenus **sur le point de mesure** et de **manière déportée** d'une part, et par l'**organisme de contrôle** d'autre part est-il : **≤ à 5%** pour un **débit** mesuré **> à 50m3 ?** **≤ à 10%** pour un **débit mesuré ≤ à 50m3 ?** **Pour les débits <10m3 l'écart peut être non significatif, le fonctionnement sera alors apprécié par l'opérateur.**	**10**			X			
	Résultat de la cotation sur 10				**10,0**			

Mesure de débit en écoulement en charge		**Coef.**	**oui**	**non**	**oui**	**non**	**oui**	**non**
1	Le **débitmètre** est-il **installé conformément** aux **normes ou** aux **prescriptions** du **constructeur,** le **report** éventuel de la mesure s'effectue t-il **correctement** ?	**5**						
2	Si une **mesure comparative est possible,** l'écart sur au moins 2 heures, entre les résultats de mesures obtenus sur le point de mesure et de manière déportée d'une	**5**						
3	Si une **mesure comparative est impossible** et qu'un **bilan eau** (entrée - sortie ou autre) **peut-être établi**, est-il **cohérent ?**	**5**						
4	Si une **mesure comparative est impossible** et qu'un **étalonnage** du **débitmètre** par un **laboratoire accrédité** est régulièrement réalisé (**au moins tous les 5 ans**), l'**incertitude de mesure** du débitmètre est-elle **≤ à 5%** ?	**5**						
5	Si une **mesure comparative est impossible** et qu'un **contrôle de fonctionnement** du **débitmètre** est assuré annuellement par le **constructeur ou le fournisseur**, le rapport d'intervention **atteste t-il d'un bon fonctionnement du débitmètre** ?	**5**						
	Résultat de la cotation sur 10							

Prélèvement		**Coef.**	**oui**	**non**	**oui**	**non**	**oui**	**non**
1	Le **point de prélèvement** est-il correctement **implanté** (milieu homogène et brassé) **?**	**2**	X		X			
2	Le **circuit de prélèvement**, y compris la **boucle primaire**, présente t-il un **état de fonctionnement satisfaisant, son diamètre est-il ≥ à 9mm ?**	**1**	X		X			
3	Le **volume de prélèvement** par cycle est-il **> à 50ml ?**	**1**	X		X			
4	La **vitesse d'aspiration,** y compris celle de la boucle primaire, est-elle **≥ à 0,5 m/s ?**	**1**	X		X			
5	Le **préleveur** est-il **asservi** au **débit, ou au volume écoulé,** assure-t-il un **nombre** de **prélèvements suffisant** (à titre indicatif, une moyenne de 6 par heure de rejet effectif) **?** Les **horaires** de prélèvement et de totalisation des débits sont-ils **synchronisés ?**	**1**	X		X			
6	**L'écart** entre le **volume théorique** et le **volume prélevé** (sur au moins **2 heures**) est-il **≤ à 10% ?**	**3**	X		X			
	Résultat de la cotation sur 10		**10,0**		**10,0**			

Commentaires :

Le débitmètre et les préleveurs entrée / sortie de station sont conformes en tous points aux prescriptions de l'Agence de l'Eau.

COMPARATIF ANALYTIQUE

COMPARATIF ANALYTIQUE			
Lachapelle Sous Rougemont (90) le 15 octobre 2013 par PMA			
Les analyses sont réalisées par	PMA	Ce laboratoire est-il agréé et (ou) accrédité COFRAC ?	OUI
Les échantillons sont-ils correctement traités ?	OUI	← Si NON, cotation analytique réduites de 40 %	
Nombre de mesures conformes		Observations	
Nombre total de mesures			
Note obtenue sur 10			

Ref analyses	28744-13				28745-13							
Concentration en mg/l ou µg/l	**Entrée station**				**Sortie station**							
	Station Ou Etabliss	Labo De contrôle	Ecart (%)	Conformité	Station Ou Etabliss	Labo De contrôle	Ecart (%)	Conformité	Station ou Etabliss	Labo De contrôle	Ecart (%)	Conformité
DBO_5	80				2.0							
DCO	151				< 30							
MEST	78				2							
NK (N)												
NH4 (NH4)												
NO2 (NO2)												
NO3 (NO3)												
Azote Global												
Pt												

Dans la mesure où le laboratoire mandaté est accrédité COFRAC, aucun comparatif analytique n'a été réalisé.

Conditionnement des échantillons :

Lors de l'audit, le mandataire a homogénéisé l'échantillon par : Agitation manuelle

Les échantillons sont préparés par l'exploitant :

Sur le dite de prélèvements : 100% Au laboratoire : 0% Sur un autre site : 0%

Homogénéisation est : 100% manuelle 0% mécanique

Conservation sur site : Dans le frigo des préleveurs

Conditionnement pour le transport : Glacière

Les analyses sont réalisées : Au laboratoire

Bilan des analyses comparatives :

Les concentrations en sortie de station sont inférieures aux concentrations rédhibitoires données par le manuel d'autosurveillance.

Concernant le manuel ou le respect de la procédure d'autosurveillance :

Les contrôles internes concernant les préleveurs et les débitmètres ne correspondent pas aux prescriptions du manuel d'autosurveillance (version 1.0 du 28/02/2007).

Point sur l'autosurveillance des réseaux d'assainissement :

Nom du ou des exploitants : Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien

Coordonnées (si différentes de l'exploitant station) :

Selon les informations recueillies dans le manuel d'autosurveillance :

Nature du réseau :

Collectivité	Exploitant	% Unitaire	% Séparatif	Nb. postes de relevage ([1])	Nb. déversoirs d'orage	Nb. bassin d'orage
Lachapelle Sous Rougemont	CCPSV	50	50	1	1	0
Rougemont Le Château	CCPSV	50	50	0	5	0
Petitfontaine	CCPSV	0	100	0	0	0
Leval	CCPSV	0	100	0	0	0

[1] Nombre de poste de relevage avec surverse

Postes de relevage :

Nom	Commune	Classement >120, >600	Milieu de rejet	Date d'équipement
RN 83	Lachepelle Sous Rougemont		-	

Déversoirs d'orages :

Nom	Commune	Classement >120, >600	Milieu de rejet	Date d'équipement
Rue de Masevaux	Rougemont le Château		Rivière Saint Nicolas	
Rue du Thorat	Rougemont le Château		Rivière Saint Nicolas	
Rue de Leval	Rougemont Le Château		Rivière Saint Nicolas	
Place du Général de Gaulle	Rougemont Le Château		Rivière Saint Nicolas	
Rue d'Etueffont	Rougemont Le Château		Rivière Saint Nicolas	

Commentaires :

D'après les données fournies par le manuel d'autosurveillance, 4 communes sont raccordées à la station : Lachapelle Sous Rougemont, Rougemont Le Château, Petitfontaine et Leval.

CONCLUSIONS

- Mesure de débit : les bilans mensuels entrée / sortie station sont-ils cohérents : (•) Oui ( ) Non

- L'écart volume entrée / sortie est de 5%

Synthèse des cotations		
Existe-t-il un système qualité performant ?	Non	*Si NON Cotation globale -10%*
① Cotation des dispositifs de mesure de débit (sur 10)	10,0	
② Cotation des dispositifs de prélèvement (sur 10)	10,0	
③ Cotation du comparatif analytique (sur 10)		
④ = moyenne (①+②+③) Cotation globale (sur 10)	9,0	

Commentaires :

Le débitmètre et les préleveurs entrée / sortie de station sont conformes en tous points aux prescriptions de l'Agence de l'Eau.

Les contrôles internes concernant les préleveurs et les débitmètres ne correspondent pas aux prescriptions du manuel d'autosurveillance (version 1.0 du 28/02/2007).

ANNEXES

1. SCHEMA DES INSTALLATIONS (AVEC IMPLANTATION DES POINTS DE MESURE)

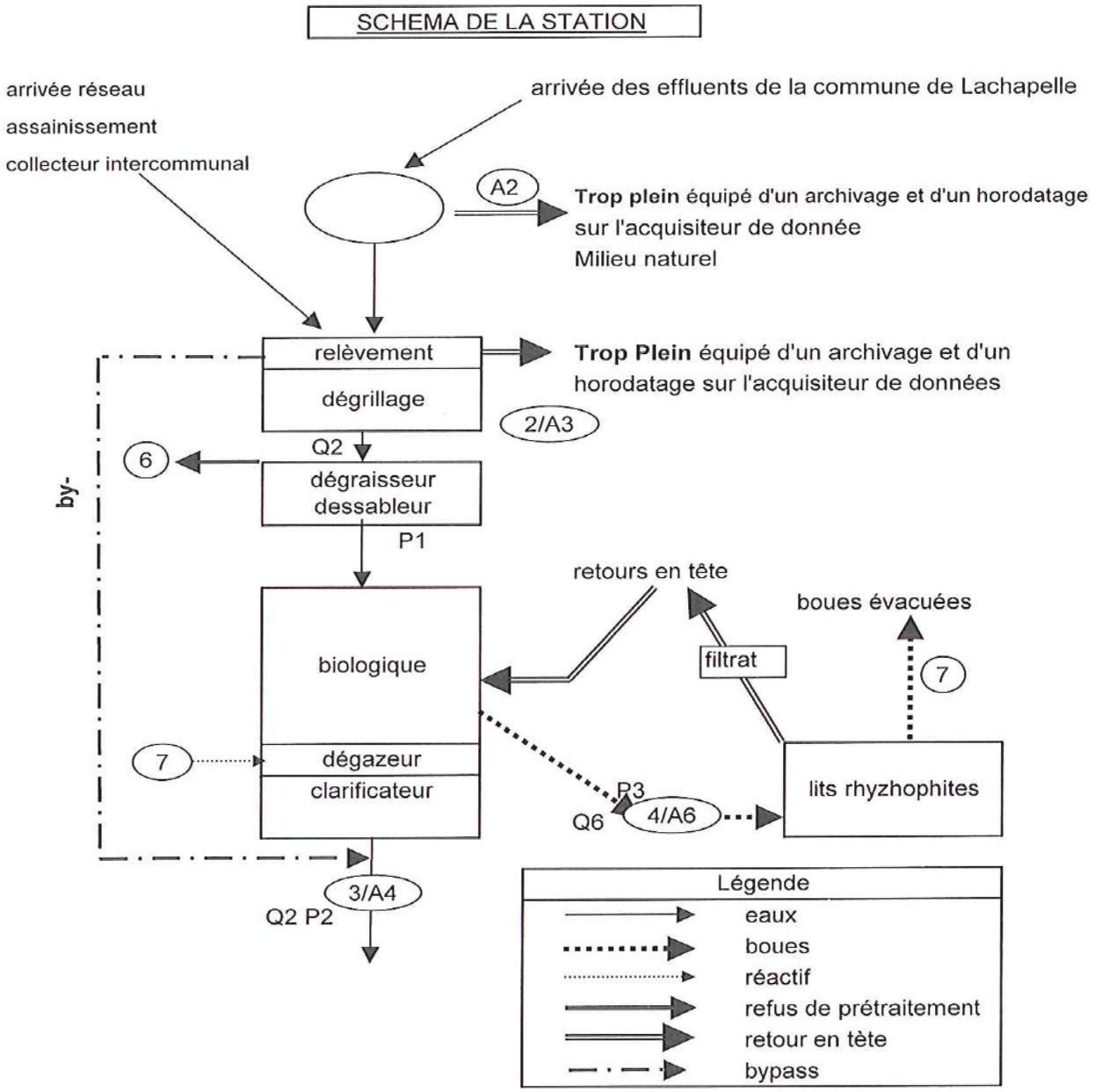

NOMENCLATURE SANDRE DES POINTS DE MESURES			
Numéro	libellé	code SANDRE	Calcul
1	déversoir en tête de station	A2	
2	entrée station	A3	Q2*P1
3	Sortie station	A4	Q2*P2
4	Boues produites Q6	A6	Q3*P3
5	Boues évacuées	S6	poids*siccité
6	Refus de dégrillage	S11	poids
7	Réactif file eaux	S14	volume

2. POINT DE MESURE 1 : ENTREE STATION

DEBITMETRE ENTREE STEP						
Rappel équipement installé : Conduite fermée, débitmètre électomagnétique						
Echelle limnimétrique :				Positionnement :		
Fréquence de vérification H / Q prévue :				Réalisée :		
Equipement de contrôle installé par l'intervenant						
Débitmètre :						
Contrôle de la hauteur :			Seuil :			
Loi hydraulique utilisé :						
Plage de mesure :						

Résultats des comparatifs H / Q					
Hauteurs d'eau en mm			Débits en m3/h		
Réelles	Mesurées (débitmètre)		Courbes, Normes	Mesurées (débitmètre)	
	Site	Intervenant		Site	Intervenant
Débitmètre électromagnétique					

Comparaison des volumes mesurés sur la période considérée						
en m3	Mesure exploitant en m3	Mesure intervenant en m3	Moyenne	Ecart en m3 / moyenne	Ecart en %	Ecart admis / moyenne 5 %
Débitmètre site (I)	Débitmètre électromagnétique					
Salle de contrôle (II)						

ECHANTILLONNAGE			
Localistation : Aval dégraisseur / dessableur			
Marque et type :	Bülher Montec BN 8000		
Nombre de flacons :	1	Longueur du tuyau (m) :	4,6
Hauteur d'aspiration (m) :	3	Diamètre du tuyau (m) :	0,012

Vérification de la vitesse d'aspiration					
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne	V ≥ 0,5 m/s
Temps sec.	5,04	4,86	5,04	4,98	C
Vitesse	0,91	0,95	0,91	0,92	

Vérification de la répétabilité						
Volume programmé	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Volume moy	Ecart type	E* en % (E < 5%)
90 mL	90	90	90	90,00	0,00	0,00

Vérification de la fréquence de prélèvement			
Fréquence (F) d'asservissement par impulsion débitmètrique (m3) :			3
Volume (V) d'éffluent mesuré par le débitmètre :			681
Nombre théorique (N) de prélèvements à effectuer (N = V/F) :			227,00
Durée :	24	Nombre de prélèvements / H :	9,5

Vérification volume prélevé en :	227	Prélèvements
Volume prélevé	Vol théorique (B=Vmoy x N)	Ecart en % E=(A-B)B	E <= 10 %
20450	20430	-0,10	C

Vérification de la température	
Température extérieure	Température de l'enceinte
12 °C	3,2 °C

3. POINT DE MESURE 2 : SORTIE STATION

DEBITMETRE SORTIE STEP						
Rappel équipement installé : Débitmètre ultrason Endress Hauser Milltronics + Venturi HQI 425						
Echelle limnimétrique : Oui					Positionnement : Bon	
Fréquence de vérification H / Q prévue : Pas souvent					Réalisée : Non noté	
Equipement de contrôle installé par l'intervenant						
Débitmètre : Sonde de pression						
Contrôle de la hauteur : Réglet				Seuil : HQV 425		
Loi hydraulique utilisé : Conversion hauteur/débit						
Plage de mesure :						

Résultats des comparatifs H / Q					
Hauteurs d'eau en mm			Débits en m3/h		
Réelles	Mesurées (débitmètre)		Courbes, Normes	Mesurées (débitmètre)	
	Site	Intervenant		Site	Intervenant
120	123	121	32,6	33,76	32,99
118	122	120	31,86	33,37	32,6
117	122	119	31,49	33,37	32,23
117	118	118	31,49	31,86	31,86

Comparaison des volumes mesurés sur la période considérée						
en m3	Mesure exploitant en m3	Mesure intervenant en m3	Moyenne	Ecart en m3 / moyenne	Ecart en %	Ecart admis / moyenne 5 %
Débitmètre site (I)	58,32	56,61	57,465	-0,855	-1,49	C
Salle de contrôle (II)						

ECHANTILLONNAGE			
Localistation : Amont du canal de comptage			
Marque et type :	Bülher Montec BN 2000		
Nombre de flacons :	1	Longueur du tuyau (m) :	3,2
Hauteur d'aspiration (m) :	2,05	Diamètre du tuyau (m) :	0,012

Vérification de la vitesse d'aspiration					
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne	V ≥ 0,5 m/s
Temps sec.	2,56	2,47	2,55	2,53	C
Vitesse	1,25	1,30	1,25	1,27	

Vérification de la répétabilité						
Volume programmé	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Volume moy	Ecart type	E* en % (E < 5%)
100 mL	97	100	99	98,67	1,53	1,55

Vérification de la fréquence de prélèvement			
		Fréquence (F) d'asservissement par impulsion débitmètrique (m3) :	3
		Volume (V) d'éffluent mesuré par le débitmètre :	717
		Nombre théorique (N) de prélèvements à effectuer (N = V/F) :	239
Durée :	24	Nombre de prélèvements / H :	10,0

Vérification volume prélevé en :	239	Prélèvements	
Volume prélevé	Vol théorique (B=Vmoy x N)	Ecart en % E=(A-B)B	E <= 10 %
23450	23581	0,56	C

Vérification de la température	
Température extérieure	Température de l'enceinte
12 °C	2,5 °C

4. OBSERVATIONS SUR L'APPLICATION DU SYSTEME QUALITE

Respect des préconisations :

- Débitmètres : Pas de contrôle régulier de la hauteur.

- Préleveurs : Pas de contrôle du volume de prélèvement.

- Analyses : Les échantillons sont homogénéisés manuellement et envoyés par transporteur dans une glacière au Laboratoire du Pays de Montbéliard d'Agglomération. Les analyses ont été réalisées le jour même de la réception des échantillons.

- Fiches de suivi des matériels : Les actions réalisées sur la station sont répertoriées dans un carnet.

- Fiches d'actions correctives : Pas de fiches de ce type.

- Fiches de non conformité : Pas de fiches de ce type.

- Archivage des documents : Le manuel d'autosurveillance est bien présent sur la station.

- Archivage des données : Archivages sur site et à la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien.

5. METHODE D'ANALYSES UTILISEES PAR L'ETABLISSEMENT OU LA COLLECTIVITE

	Entrée station				Sortie station			
	Labo interne		Labo externe		Labo interne		Labo externe	
	Norme méthode	Fréquence	Norme méthode	Fréquence	Norme méthode	Fréquence	Norme méthode	Fréquence
DBO5nd							NF EN 1899-2	12
DBO5ad2			NF EN 1899-1	12				
DCOnd			NF T90-101	12			NF T90-101	12
DCOad2								
DCO-ST								
MEST			NF EN 872	12			NF EN 872	12
NK			NF EN 25663	4			NF EN 25663	4
NH4			NF T90-015-01	4			NF T90-015-01	4
NO2			NF EN ISO 10304-1	4			NF EN ISO 10304-1	4
NO3			NF EN 26777	4			NF EN 26777	4
Azote globale								
PT			ADAPT NF EN ISO 6878	4			ADAPT NF EN ISO 6878	4
COT								
Al								
Cu								
Cr total								
Cr VI								
Zn								
Ni								
Fe								
Pb								
Autres métaux								
Hg								
Cn								
AOX								

6. COURBES OU LOI H/Q

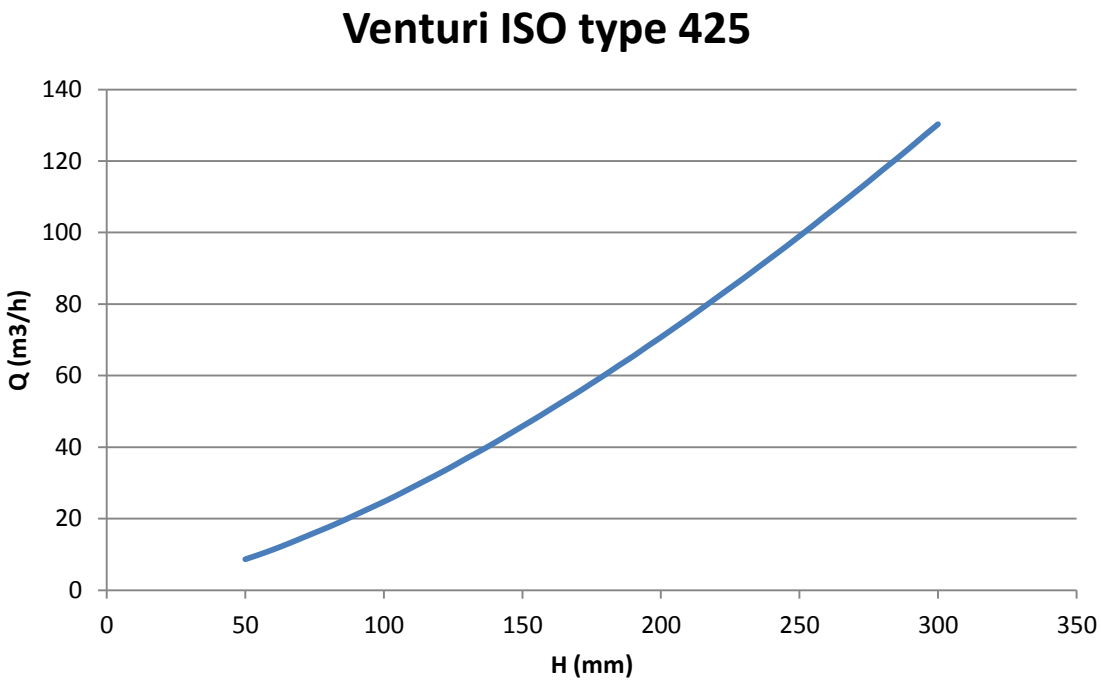

Débit nominal : 90 m3/h								
Débit maximum : 130 m3/h								
Largeur d'entrée : 250 mm								
Dimension L*h = 50*320								
h (mm)	Q (m3/h)	Q (l/s)	h (mm)	Q (m3/h)	Q (l/s)	h (mm)	Q (m3/h)	Q (l/s)
50	8,6	2,39	135	39	10,83	220	81,7	22,69
55	9,9	2,75	140	41,2	11,44	225	84,5	23,47
60	11,3	3,14	145	43,5	12,08	230	87,3	24,25
65	12,8	3,56	150	45,8	12,72	235	90,2	25,06
70	14,4	4,00	155	48,1	13,36	240	93,1	25,86
75	16	4,44	160	50,5	14,03	245	96	26,67
80	17,6	4,89	165	52,9	14,69	250	99	27,50
85	19,3	5,36	170	55,3	15,36	255	102	28,33
90	21,1	5,86	175	57,8	16,06	260	105,1	29,19
95	22,9	6,36	180	60,3	16,75	265	108,1	30,03
100	24,7	6,86	185	62,9	17,47	270	111,2	30,89
105	26,6	7,39	190	65,4	18,17	275	114,3	31,75
110	28,6	7,94	195	68,1	18,92	280	117,5	32,64
115	30,6	8,50	200	70,7	19,64	285	120,6	33,50
120	32,6	9,06	205	73,4	20,39	290	123,8	34,39
125	34,7	9,64	210	76,1	21,14	295	127,1	35,31
130	36,9	10,25	215	78,9	21,92	300	130,3	36,19

7. ORIGINAUX DES ENREGISTREMENTS DE MESURE DE DEBITS

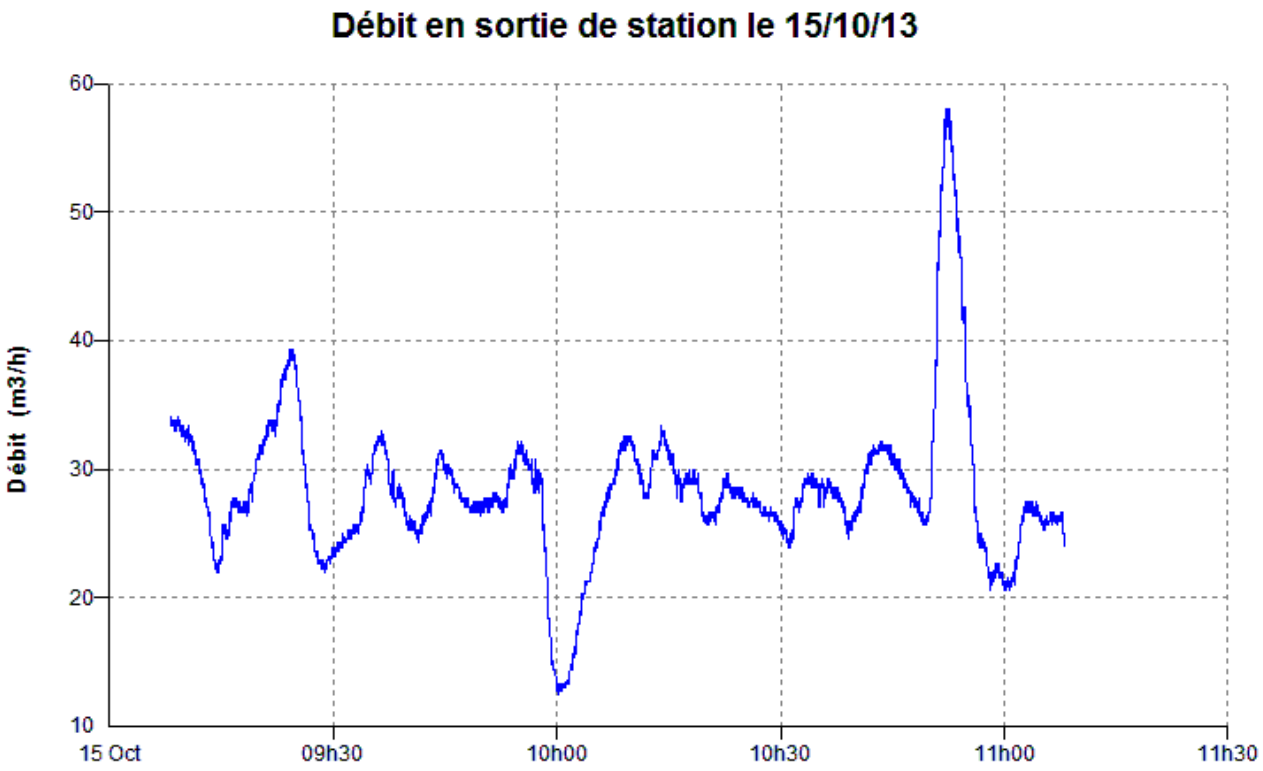

8. RESULTATS DES ANALYSES

Voujeaucourt le 22/10/2013

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

LABORATOIRE

RAPPORT D'ANALYSE N° 28744-13 rev. 0

cofrac ESSAIS

Accréditation n° 1-0877

N° analyse : 28744-13

Origine échantillon : LACHAPELLE S/ ROUGEMONT
Entrée station d'épuration

eau résiduaire urbaine
prélevé par vos soins
Date de prélèvement :14/10/2013 à -
Date de réception : 15/10/2013 à 11h20
Date de début des essais :15/10/2013 à 11h30

Pays sous Vosgien Communauté de Communes

26 bis Grande Rue

90170 ETUEFFONT

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Méthode
(*)	Demande Biochimique en Oxygène (dilution) incubation alternative DBO2+5	A	**80**	± 24	mg/l O2	NF EN 1899-1
(*)	Demande Chimique en Oxygène	A	**151**	± 15	mg/l O2	NF T 90-101
(*)	M.E.S. (filtre MILLIPORE AP40)	A	**78**	± 12	mg/l	NF EN 872

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-0877)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.

Renseignements Complémentaires
Prélèvement sur 24 heures.

La Directrice Adjointe
S. ZEHAF

La Directrice du Laboratoire
J. CHICOT

labo.modele3

Laboratoire d'Analyse des Eaux - rue de la Cornette - La Charmotte - 25420 VOUJEAUCOURT - tél. 03 81 36 26 00 - fax 03 81 36 26 10
Agréé pour le contrôle sanitaire des eaux

Page 1/1

Voujeaucourt le 22/10/2013

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

LABORATOIRE

cofrac ESSAIS Accréditation n° 1-0877

RAPPORT D'ANALYSE N° 28745-13 rev. 0

N° analyse : 28745-13

Origine échantillon : LACHAPELLE S/ ROUGEMONT
Sortie station d'épuration

eau résiduaire urbaine
prélevé par vos soins
Date de prélèvement :14/10/2013 à -
Date de réception : 15/10/2013 à 11h20
Date de début des essais :15/10/2013 à 11h30

Pays sous Vosgien Communauté de Communes

26 bis Grande Rue

90170 ETUEFFONT

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Méthode
(*)	Demande Biochimique en Oxygène (non dilué) incubation alternative DBO2+5	A	**2.0**	± 0.4	mg/l O2	NF EN 1899-2
(*)	Demande Chimique en Oxygène	A	**<30**	± 9	mg/l O2	NF T 90-101
(*)	M.E.S. (filtre MILLIPORE AP40)	A	**2**	-	mg/l	NF EN 872

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-0877)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.

Renseignements Complémentaires
Prélèvement sur 24 heures.

La Directrice Adjointe
S. ZEHAF

La Directrice du Laboratoire
J. CHICOT

labo.modele3

9. PROCES VERBAL D'INTERVENTION

Procès Verbal de la visite
CDA ☒ CPA ☐

Station d'épuration : de Lachapelle Sous Rougemont
~~Etablissement industriel :~~

Références de l'Organisme : SCIENCES ENVIRONNEMENT Nom de l'intervenant : Claire PEIGNEY

Personne rencontrées : M. GALLINET

Remarques sur les dispositifs de mesures de débits (organes de mesure, débitmètres) :

Le débitmètre et le canal en sortie de station sont conformes aux prescriptions de l'Agence de l'Eau.

Remarques sur les dispositifs de prélèvement :

Les préleveurs en entrée et sortie de station sont conformes aux prescriptions de l'Agence de l'Eau.

Remarques sur le laboratoire (préparation de l'échantillon, méthodes analytiques) :

Les échantillons sont homogénéisés manuellement puis acheminés par transporteur dans une glacière au Laboratoire du Pays de Montbéliard, pour y être analysés.

Remise à l'interlocuteur d'un double d'échantillon : ~~oui~~ non

Remarques sur la gestion de l'autosurveillance (application du manuel) :

Les contrôles internes concernant les préleveurs et les débitmètres ne correspondent pas aux prescriptions du manuel d'autosurveillance.

Remis à : Date : 15 octobre 2013

Signature de l'Organisme :

SCIENCES ENVIRONNEMENT
Siège social - Agence de Besançon
6, Boulevard Diderot
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 53 02 60
Fax 03 81 80 01 08

Les améliorations effectuées suite aux remarques devront faire l'objet d'une information à communiquer à l'Agence de l'Eau dès leur mise en place.
Courrier ou fax à adresser à : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, Direction Données Redevance, Unité Métrologique, 2-4 allée de Lodz, 69363 LYON Cedex 07, Fax : 04 72 71 26 05

10. FICHE DE SAISIE GPS

LOCALISATION DU POINT DE REJET AU MILIEU NATUREL

Etablissement :

N° Interlocuteur :

N° d'ouvrage (Collectivités) : 060990058001

Milieu récepteur : Ruisseau

Identification du point de rejet :

Nom :

Coordonnées Mercator : X : Y :

Coordonnées Lambert 2 étendu : X : 950973 Y : 2311474

Position : rive droite ☒ rive gauche ☐

Positionnement sortie usine (si rejet au milieu naturel éloigné) :

Coordonnées Mercator : X : Y :

Coordonnées Lambert 2 étendu : X : 951018 Y : 52311567

PHOTO

11. GLOSSAIRE

ad2 : Analyses sur échantillon Après Décantation 2 heures
ajouts dosés : méthode de détermination de la DCO appliquée lorsque la concentration en Cl- de l'échantillon est élevée, permettant de pallier l'interférence des chlorures
As : arsenic
A.O.X. : dosage des halogènes des composées organiques absorbables sur charbon actif, sans trippage préalable des composés organohalogénés volatils
Cd : cadmium
Cl^- : ion chlorure
CN^- : ion cyanure
C.O.D. : Carbone Organique Dissous
C.O.T. : Carbone Organique Totalisation
Cr : chrome
Cr(VI) : chrome hexavalent
Cu : Cuivre
DBO_5 : Demande Biochimique en Oxygène après 5 jours
DCO : Demande Chimique en Oxygène
Hg : mercure
Matières Inhibitrices (MI) : détermination de la toxicité aiguë d'un échantillon à partir d'un test Daphnies sur échantillon décanté 2 heures
MEST : Matière En Suspension Totales
MESO : Matières En Suspension Oxydables
METOX : dosage sur échantillon après leurs minéralisations des 8 métaux et métalloïdes suivants : arsenic – cadmium – chrome – cuivre – mercure – nickel – plomb – zinc METOX = 50 Hg + 10 As + 50 Cd + 10 Pb + 1 Zn + 5 Ni + 5 Cu + 1 Cr
MOad2 : Matières Oxydables sur échantillon décanté 2 heures. MOad2 = [2 x DBO5ad2 + DCOad2] / 3
MP : Matières phosphorées
nd : analyse sur l'échantillon Non Décanté
Ni : Nickel
NK : Azote Kjeldhal
$NO3^-$: ion nitrate
$NO2^-$: ion nitrite
NQ : Non Quantifiable (lorsque la concentration ou la charge mesuré est inférieure au seuil de quantification)
NR : Azote Réduit (organique et ammoniacal)
NO : Azote Oxydé (nitrique et nitreux)
Pb : plomb
PT : Phosphore Total
S.E.C. : Substances Extractibles au Chloroforme
Zn : zinc

12. PHOTOS

Figure 1 : Préleveur en entrée de station

Figure 2 : Canal de mesure en sortie de station

Figure 3 : Préleveur en sortie de station

13. PLAN DE SITUATION

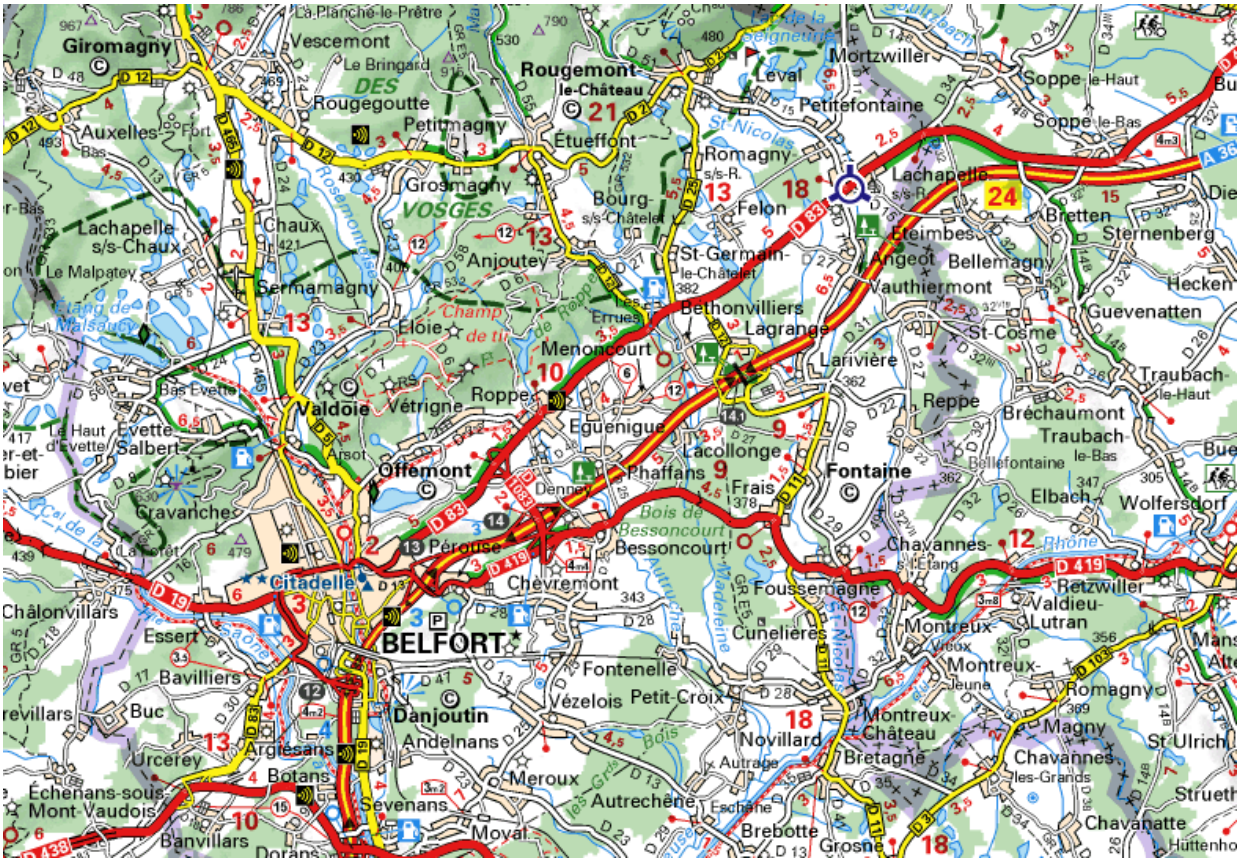

Figure 4 : Situation de Giromagny

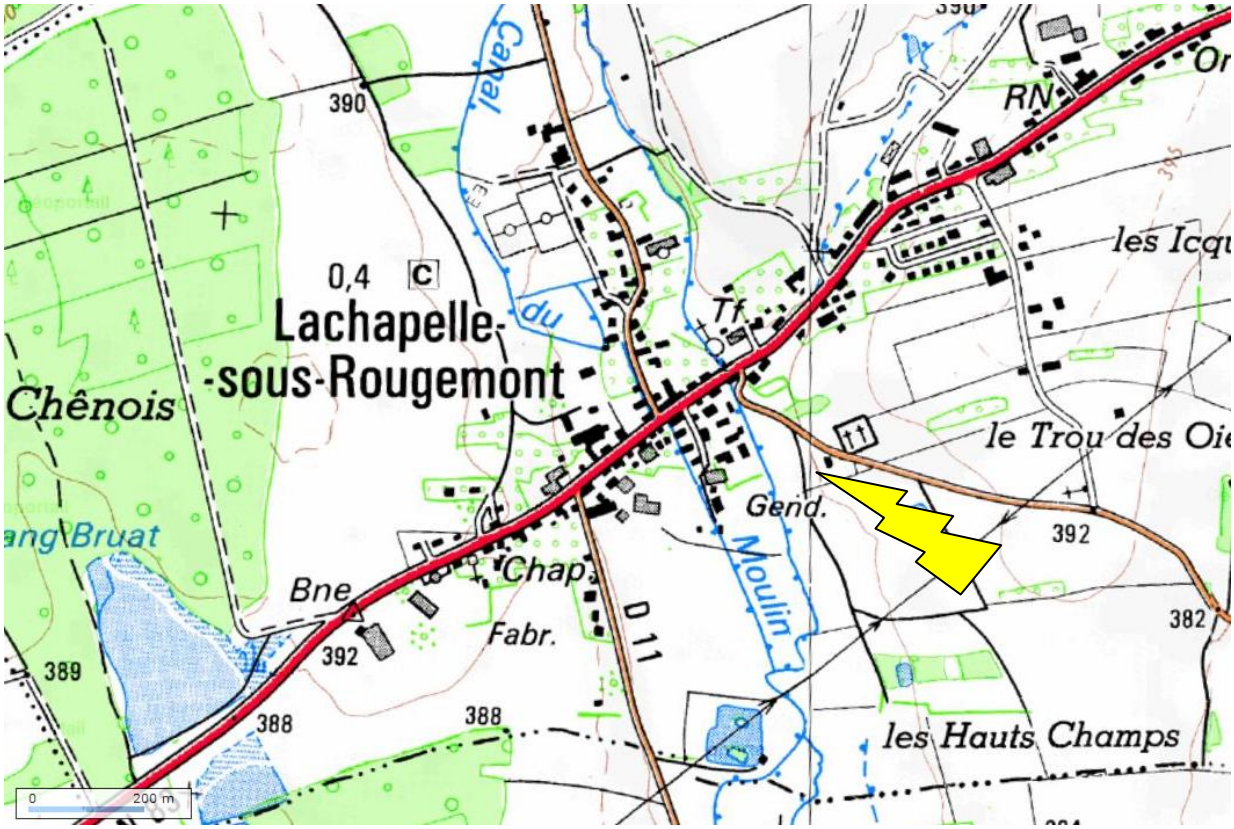

Figure 5 : Situation de la station d'épuration

La station d'épuration se trouve en face du cimetière en direction de Eteimbes.